

Nos réf. :
CB/TC-SDu/N°
Le 24/03/2026

Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux,

Je vous invite à participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

**Lundi 30 mars 2026 à 19h30,
Salle de l'Orangerie à Montbrison**

ORDRE DU JOUR

. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 19 janvier 2026

. Finances

- Budgets Ville, Régie des Restaurants, Résidence Séniors des Comtes de Forez, Foyer des Jeunes Travailleurs Guy IV, Théâtre des Pénitents
 - o Compte financier unique pour l'année 2025
 - o Affectation des résultats de l'ensemble des budgets
 - o Décisions modificatives 2026-01
- Budget Théâtre des Pénitents - Modification de l'autorisation de programme/crédit de paiement (AP/CP)
- Foire Economique - Convention de partenariat avec la Société SPACOM - Approbation et autorisation de signature de M. Le Maire
- Plan façade
 - o Dossier de subvention - 8 rue du marché
 - o Dossier de subvention - 44 rue Tupinerie

. Vie municipale

- Indemnités de fonctions des élus
- Délégation du Conseil Municipal au Maire

. Foncier

- EPORA
 - o OPAH-RU - Ilot Saint-Jean - Autorisation d'acquérir des parcelles
 - o Gégé 2 - Autorisation d'acquérir des parcelles

. Commande publique

- Résidence Séniors des Comtes de Forez - Groupement de commande - Convention de partenariat multipartite pour le financement de l'acquisition d'une solution DUI (dossier unique usager informatisé)



. Ressources Humaines

- Elections municipales – Indemnités des agents
- Désignation des représentants de la collectivité (agents et représentants du Conseil Municipal) au Comité Social Territorial et F3SCT

. Compte-rendu des pouvoirs délégués par le Conseil Municipal au Maire

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux, l'expression de mes salutations les meilleures.



Christophe BAZILE
Maire de Montbrison

NB : l'ensemble des pièces des dossiers qui seront présentés lors du Conseil Municipal du 30 mars 2026 peut être consulté en Mairie de Montbrison sur rendez-vous auprès de M. Thomas CALLEWAERT (04 77 96 39 06), Directeur Général des Services, du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.